



Journée mondiale du Climat  
**POUR RELEVER LE DEFI DU CHANGEMENT CLIMATIQUE  
IL FAUT INVESTIR DE FAÇON AMBITIEUSE DANS  
LES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE**

Communiqué, 8 décembre 2020

A l'occasion de la Journée mondiale du climat, le Comité français de l'UICN rappelle que la nature est une alliée puissante face au changement climatique et soutient la mise en place de Solutions fondées sur la Nature. Le lien climat et biodiversité n'a jamais été aussi fort.

**LES SOLUTIONS FONDEES SUR LA NATURE : DES RÉPONSES ESSENTIELLES  
FACE AU DÉFI DU CHANGEMENT CLIMATIQUE**

**Les actions de protection, de gestion durable et de restauration des écosystèmes sont des solutions concrètes pour lutter contre le changement climatique. Ce sont les *Solutions fondées sur la Nature*.** C'est en effet en préservant et en restaurant nos milieux naturels que nous continuerons à capter et stocker le carbone de la planète et contribuerons à réduire l'impact des risques naturels tels que les inondations, les submersions marines, les avalanches ou l'érosion côtière.

**Protégeons davantage nos zones humides, nos mers et littoraux, nos forêts, nos mangroves et nos récifs coralliens !** C'est aussi en **créant des espaces verts** en ville que nous atténuerons l'effet des canicules qui permettent de refroidir l'air tout en captant les polluants et offrant des zones d'ombrage.

**« Les Solutions fondées sur la Nature représentent une alternative économique viable et durable souvent moins coûteuse à long terme que des investissements technologiques ou la construction et l'entretien d'infrastructures. »** souligne Sébastien Moncorps, Directeur du Comité français de l'UICN.

**LES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE RECONNUES MONDIALEMENT**

**Promues en 2009 par l'UICN lors de la COP Climat**, les SfN ont mis d'abord en avant le rôle primordial des forêts pour atténuer les effets du changement climatique (captage et stockage du CO<sub>2</sub>). L'importance des SfN a ensuite été reconnue à l'issue de la **COP21 en 2015 dans l'Accord de Paris sur le Climat**, et par une recommandation adoptée par le **Congrès mondial de la nature de l'UICN en 2016 : Intégrer les Solutions fondées sur la Nature dans les stratégies de lutte contre les changements climatiques.**

Lors de ce même congrès, la définition officielle des SfN a été adoptée et leur champ d'action a été élargi à d'autres défis mondiaux comme l'approvisionnement en eau, la santé ou la sécurité alimentaire. Pour être identifié comme une SfN, celle-ci doit viser 2 objectifs principaux de façon indissociable : **la réponse à un défi mondial rencontré par nos sociétés** et **la préservation de la biodiversité**. Elles permettent de relier bien-être humain et préservation de la nature et de montrer l'intérêt de bien gérer, restaurer et protéger nos milieux naturels.

## ET NATIONALEMENT

Depuis la COP21, le Comité français de l'UICN soutient l'importance des SfN. Il s'appuie sur son réseau pour intégrer les SfN dans les stratégies de lutte contre les changements climatiques. **Le Plan Climat, le Plan National d'Adaptation au Changement Climatique et le Plan Biodiversité promeuvent aujourd'hui l'utilisation des Solutions fondées sur la Nature.** Le Comité français de l'UICN accompagne également leur mise en œuvre auprès des acteurs. Il produit des publications avec des exemples concrets et intervient dans de nombreux colloques pour faire connaître les bénéfices des SfN afin de faciliter leur appropriation.

Découvrez-les sur : [www.uicn.fr/solutions-fondees-sur-la-nature](http://www.uicn.fr/solutions-fondees-sur-la-nature)

**A propos du Comité français de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) [www.uicn.fr](http://www.uicn.fr)**

*Le Comité français de l'UICN est une organisation non gouvernementale, qui regroupe le 2<sup>e</sup> plus grand nombre de membres de l'UICN dans le monde avec deux ministères, 13 organismes publics, 41 ONG et plus de 250 experts. Au niveau international, l'UICN rassemble quelque 1 300 organisations et 15 000 experts. L'UICN est la seule organisation environnementale qui a le statut d'observateur auprès de l'ONU. L'UICN permet à ses membres et experts (biologistes, économistes, juristes...) de collaborer au niveau international afin de partager leurs connaissances et leur action sur la biodiversité. Depuis sa création en 1948 à Fontainebleau, l'UICN a proposé 1 300 recommandations pour préserver la biodiversité et a permis de structurer et renforcer l'action mondiale dans ce domaine. Tous les quatre ans, elle organise le Congrès mondial de la nature dont le prochain se tient à Marseille en 2021.*

---

### CONTACT COMMUNICATION

Emilie Dupouy  
Chargée de communication  
06 37 78 90 14 / [emilie.dupouy@uicn.fr](mailto:emilie.dupouy@uicn.fr)

### CONTACT PRESSE COMITÉ FRANÇAIS DE L'UICN

Agathe Descamps  
06 23 80 08 13 / [agathe@letoilebleue.fr](mailto:agathe@letoilebleue.fr)